

RAPPORT DE GESTION

ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2011



Énoncés prospectifs

Certaines informations contenues dans le présent rapport de gestion, y compris l'information portant sur le rendement financier ou le rendement d'exploitation futur de la Société et d'autres énoncés qui expriment les attentes ou les estimations de la direction sur le rendement de la Société dans l'avenir, constituent des « énoncés prospectifs ». Les énoncés prospectifs comportent des termes comme « prévoir », « avoir l'intention de », « projeter » et « estimer », et d'autres expressions semblables. Ces énoncés sont nécessairement fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement assujetties aux incertitudes et aux éventualités qui touchent les entreprises, l'économie et la concurrence. Le présent document peut contenir des énoncés prospectifs reflétant les attentes de la direction relativement à des événements à venir. Les résultats réels peuvent être différents des résultats prévus. La direction de la Société n'assume aucune responsabilité relativement à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés prospectifs pour rendre compte de nouvelles informations ou de nouveaux événements, sauf par obligation légale.

PROFIL ET SOMMAIRE DES ACTIVITÉS

ROBEX est une société junior canadienne d'exploration et de développement minier dont les actions se transigent au Canada à la Bourse de Croissance TSX (symbole : RBX) et en Allemagne à la Bourse de Francfort (Deutsche Borse AG, symbole : RB4). Robex est actuellement titulaire de neuf permis d'exploration, tous localisés au Mali en Afrique de l'Ouest. Le Mali est présentement le 3^e plus important pays producteur d'or en Afrique. Trois des permis de Robex sont situés au sud du Mali (Mininko, Kamasso et N'Golopène) tandis que les six autres se situent à l'ouest du pays (Diangounté, Sanoula, Kolomba, Moussala, Wili-Wili et Wili-Wili Ouest). Robex travaille et s'active présentement au développement de ces permis, qui démontrent tous une géologie favorable avec un potentiel pour la découverte de gisements aurifères. Les priorités de Robex sont ses permis de Mininko et son gisement de Nampala, Wili-Wili, Wili-Wili Ouest et Diangounté.

Le 8 novembre 2011, la direction ainsi que le conseil d'administration de Robex ont annoncé les résultats de l'étude de faisabilité du gisement de Nampala, situé sur le permis de Mininko. L'étude a été effectuée par un consortium d'experts-conseils de l'industrie minière de renommée internationale dirigé par la firme Bumigeme, en collaboration avec la société d'ingénieurs-conseils Met-Chem Canada (Met-Chem) et M. Jacques Marchand, ingénieur géologue indépendant et personne qualifiée pour l'estimation des ressources minérales en vertu de la norme canadienne 43-101. L'étude dresse un portrait économique solide, le BAIIA généré s'établissant à 206,3 M\$ avec une valeur actualisée nette (VAN) avant impôt à 113,6 M\$ et un taux de rentabilité interne de 46,45%, d'après le scénario de référence de 1 250 \$ par once d'or, un taux d'actualisation de 5 % et une production annuelle estimée à 40 000 onces.

Également, durant le troisième trimestre de 2011, Robex a annoncé qu'un calcul révisé de la ressource sur le gisement de Nampala a été complété confirmant la présence de 345 049 onces





d'or dans la catégorie des ressources mesurées, 368 016 onces dans celle des ressources indiquées et 815 870 dans celle des présumées, à une teneur de coupure de 0,30 g/t.

Par ailleurs, le 3 avril 2012, la Société a reçu son permis d'exploitation d'or et des substances minérales à Nampala. Ce permis d'exploitation, valide pour une durée de 30 ans, est la suite et le complément du permis obtenu en février 2012 qui permettait à Robex de commencer les travaux de construction nécessaires pour mettre le site en production

La conclusion positive de l'étude de faisabilité ainsi que le calcul révisé des ressources contenues dans le gisement Nampala représentent des jalons importants et rapprochent Robex de la phase de la production d'onces d'or. L'atteinte de ces jalons démontre les succès de Robex à accroître ses ressources et constitue une incitation à poursuivre les travaux. À cet égard, il est intéressant de souligner que l'anomalie aurifère géochimique identifiée à ce jour sur Nampala s'étend sur une distance d'environ trois kilomètres tandis que les travaux d'exploration ont à ce jour été principalement axés sur une superficie de seulement 600 mètres à l'extrémité nord de l'anomalie. Cette vaste zone largement inexplorée de 2,4 kilomètres suggère un potentiel d'expansion et encourage vivement d'aller de l'avant avec les travaux d'exploration. Ainsi, en fin d'année 2011, une campagne de forage de 3500 mètres a été réalisée dans cette zone, au sud du gisement Nampala. Ainsi, le 19 avril 2012, la société annonçait que la campagne de forages sur l'extension sud du gîte de Nampala sur le permis de Mininko, dont elle détient 100% des droits, a permis de délimiter une ressource présumée additionnelle de 261 000 onces d'or.

Par ailleurs, au cours du troisième trimestre, Robex a annoncé qu'elle a conclu une entente de coentreprise avec Resolute Mining Limited (« Resolute ») permettant à cette dernière d'acquérir jusqu'à 70% d'intérêt dans le permis N'Golopene. Selon les termes de cette entente, Resolute pourra acquérir une première participation de 51% dans la coentreprise en payant un montant initial de 400 000\$ dans les premiers 12 mois, soit en argent, soit en en actions de Resolute, ou soit en combinant les deux. Elle devra ensuite contribuer financièrement aux dépenses de la coentreprise pour un montant total d'un million de dollars durant la période d'acquisition initiale de 2 ans. Après cette période, Resolute pourra choisir d'acquérir 19% additionnel de la coentreprise en investissant 1,5 millions additionnel dans les 2 années subséquentes afin de compléter une étude de faisabilité. En date du 19 avril 2012, Robex a encaissé un montant de 200 000\$ en rapport avec cette entente.

Également, Robex a encaissé des sommes importantes en 2011 suite à la réalisation de deux financements et d'exercice de bons de souscription, totalisant 7 345 276 \$. De plus, en mars 2012, la Société a conclu un placement privé et a ainsi émis 13 967 699 unités de la société représentant un produit brut d'environ 3 212 571 \$.

Des renseignements supplémentaires concernant Robex peuvent être obtenus sur le site web www.sedar.com dans la section des documents déposés par la Société ainsi que sur le site web de Robex au www.robexgold.com.





Perspective

Suite à la conclusion positive de son étude de faisabilité sur Nampala, en regard à l'exploitation d'une mine sur ce gîte, Robex est plus que jamais décidé à devenir un producteur d'or à court terme.

Les grandes orientations stratégiques de la Société reposent sur les éléments suivants :

- Construction d'une usine d'un minimum de 5 200 tonnes par jour en vue de la production d'un minimum de 40 000 onces d'or annuellement. Pour ce faire, la Société est à mettre en place un financement de l'ordre de 45 000 000 \$ par dette et équité ;
- Augmenter ses ressources dans l'oxyde au sud du gîte Nampala afin de rapidement doubler la capacité de l'usine au moins 80 000 onces d'or annuellement ;
- Une fois les ressources épuisées dans les oxydes sur Nampala, viser l'exploitation des ressources incluses dans les sulfures :
- Valoriser de façon importante une ou deux autres propriétés jusqu'à l'étape de la production.

Situation au Mali

Le 22 mars 2012, le gouvernement du Mali a été renversé par la junte militaire et a forcé la démission du président. Le 12 avril 2012, un président intérimaire a été mis en place. La Société annonçait le 27 mars 2012 qu'elle poursuit ses travaux sur le gisement de Nampala tel que prévu, et que les événements survenus à Bamako dans les derniers jours n'interfèrent pas avec la continuité du projet jusqu'à maintenant.



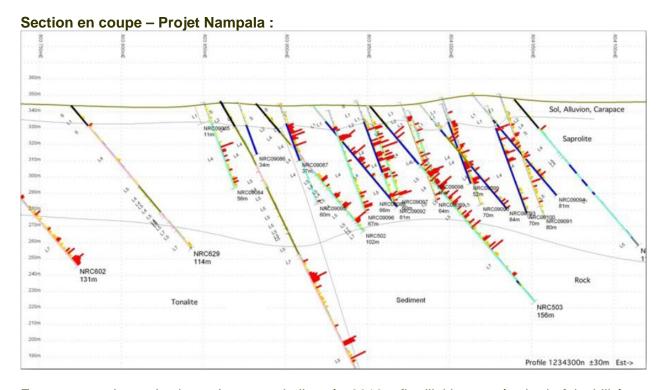


REVUE DES ACTIFS MINIERS DU MALI

PERMIS DE MININKO: GÎTE DE NAMPALA

Avec la présence du gîte de Nampala, le permis de Mininko (62,0 km²) est le plus avancé des 9 permis détenus par Robex au Mali. En 2007, le calcul de ressources complété par la firme de consultants australienne RSG (maintenant Coffey Mining) sur le gîte aurifère de Nampala a permis de produire une étude 43-101 qui confirmait la présence d'une ressource présumée (inférée) de 760,000 onces d'or, soit 26,872 millions de tonnes @ 0,9 g/t (teneur de coupure de 0.5 g/t). Un calcul révisé a été complété en septembre 2011 et confirme la présence de 345 049 onces d'or dans la catégorie des ressources mesurées, 368 016 onces dans celle des ressources indiquées et 815 870 dans celle des présumées, à une teneur de coupure de 0,3 g/t.

De plus, les forages réalisés au premier semestre de 2011 ont confirmé la continuité de la minéralisation et une augmentation des teneurs en profondeur. A cet égard, il est intéressant de mentionner que l'anomalie géochimique déjà identifiée s'étend sur une distance approximative de 3 kilomètres alors que l'exploration à ce jour s'est concentrée sur les 600 mètres de l'extrémité nord. La partie inexplorée de 2,4 kilomètres suggère un potentiel pour accroître davantage la ressource.



En route vers la production – Au cours de l'année 2010, afin d'initier une étude de faisabilité sur Nampala, Robex annonçait qu'elle procédait à l'exécution de travaux requis au niveau des études hydrologiques, géophysiques, environnementale et topographique.

En fin d'année 2010, Robex était ravie d'annoncer l'octroi du contrat de la réalisation de l'étude de faisabilité du projet de Nampala à une société canadienne d'ingénieurs conseil de renom.





L'étude, débutée dès le mois de décembre 2010, avait pour but de confirmer la viabilité économique d'une exploitation minière à ciel ouvert par le biais d'une usine de traitement au cyanure de 5000 tonnes par jour. Par la suite, en mars 2011, Robex engageait la firme d'ingénierie et d'experts-conseil Met-Chem Canada inc. (« Met-Chem ») pour réaliser le plan minier de son étude de faisabilité. Le mandat de Met-Chem consistait en la réalisation du concept optimal de la fosse, la planification des opérations minières, l'estimation des réserves, la sélection des équipements, l'estimation des coûts en capital ainsi que des coûts d'exploitation de la mine. Met-Chem est une société de génie-conseil de renom international établie depuis 1969 et offrant des services dans toutes les phases de géologie, des mines, de traitement de minerais et de services d'ingénierie Met-Chem a réalisé dans le passé plusieurs projets similaires pour les métaux de base et d'or

Le 8 novembre 2011, Robex a annoncé les résultats de l'étude de faisabilité du projet de Nampala. L'étude de faisabilité de Nampala dresse un portrait économique solide, le BAIIA généré s'établissant à 206,3 M\$ avec une valeur actualisée nette (VAN) avant impôt à 113,6 M\$ et un taux de rentabilité interne de 46,45%, d'après le scénario de référence de 1 250 \$ par once d'or et un taux d'actualisation de 5 %. Au prix de 1 600 \$ par once d'or, ce qui se rapproche du cours au comptant actuel, les prévisions économiques du projet Nampala s'améliorent considérablement, avec une VAN avant impôt de 207,6 M\$, un TRI de 73,70 % et un BAIIA estimé à 324,8 M\$.

Le 3 avril 2012, la société a reçu son permis d'exploitation d'or et des substances minérales à Nampala. Ce permis d'exploitation, valide pour une durée de 30 ans, est la suite et le complément du permis obtenu en février 2012 qui permettait à Robex de commencer les travaux de construction nécessaires pour mettre le site en production.

Voici les points saillants de l'étude de faisabilité (tous les montants sont en dollars US) :

- Au prix de 1 250 \$ par once d'or (scénario de référence) : valeur actuelle nette (VAN) avant impôt de 113,6 M\$, actualisée à un taux de 5 %, taux de rentabilité interne (TRI) de 46,45 % (100 % par capitaux propres) et période de recouvrement de l'investissement de deux (2) ans;
- Au prix de 1 600 \$ par once d'or, ce qui se rapproche du cours au comptant actuel : VAN avant impôt de 207,6 M\$, actualisée à un taux de 5 %, et TRI de 73,70 %;
- Durée de vie initiale de huit ans à une cadence de production de 5 200 tonnes par jour en utilisant les méthodes conventionnelles d'exploitation à ciel ouvert et un faible degré de concassage-broyage avec récupération de l'or par lixiviation au carbone (CIL), suivie de deux (2) ans de traitement du minerai à faible teneur mis en stockage si les conditions économiques le justifient;
- Production annuelle moyenne de 39 327 onces (or récupérable) pour la durée de vie initiale de huit ans;
- Au prix de 1 250 \$ par once d'or (scénario de référence) : total estimé des bénéfices avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA) de 206,3 M\$;
- Coût moyen de production de 585 \$ par once pour la durée de vie initiale de huit ans (640 \$ si le minerai de faible teneur mis en stockage est traité au cours des années 9 et 10);
- Faible capital de démarrage de 52,9 M\$ (coûts du propriétaire non compris);
- Taux moyen de récupération de l'or de 88 %;





- Faible taux de découverture (strip ratio) de 0,55:1;
- Faible taux de consommation de cyanure;
- Réserves prouvées et probables à ciel ouvert de 17,3 millions de tonnes à une teneur de 0,7 gramme d'or par tonne, ce qui représente un total de 392 520 onces d'or minées (345 418 onces d'or récupérées en tenant compte d'un taux de récupération de 88 %);
- Possibilité de convertir les ressources en réserves et potentiel d'augmentation des ressources.

Le tableau ci-dessous présente la liste des paramètres du projet provenant de l'étude de faisabilité :

Nombre total de tonnes de minerai usiné (Mt) – y compris le traitement du minerai de faible teneur pendant les années 9 et 10	17,3 millions de tonnes
Cadence de traitement de minerai de la mine à ciel ouvert	5 200 tonnes par jour
Teneur en or moyenne du minerai usiné (premiers huit ans)	0,77 g/t
Teneur en or moyenne du minerai usiné – y compris le traitement du minerai de faible teneur pendant les années 9 et 10	0,70 g/t
Taux de récupération de l'or	88 %
Durée de vie de la mine	8 ans
Durée de vie de la mine – y compris le traitement du minerai de faible teneur pendant les années 9 et 10	10 ans
Nombre total d'onces d'or minées	392 520 onces
Production d'or totale (onces récupérées) – y compris le traitement du minerai de faible teneur pendant les années 9 et 10	345 418 onces
Production annuelle moyenne d'or (premiers huit ans)	39 327 onces
Dépenses en immobilisations	52,9 M\$
Coût de production (par tonne)	12,75 \$ par tonne
Coût de production (par once récupérée – premiers huit ans)	585 \$ par once
Teneur de coupure	0,3 g/t
Taux de découverture (strip ratio)	0,55:1





COÛTS DE PRODUCTION

Le coût total de production (y compris les services, la maintenance et le campement) a été estimé à 12,75 \$ par tonne de minerai, y compris un fond pour imprévus de 12 %.

Description	\$ par
	tonne
Extraction	2,44 \$
Traitement	7,38 \$
Frais administratifs	1,58 \$
Imprévus	1,35 \$
Coût de production	12,75 \$

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Les dépenses en immobilisations ont été estimées au moyen de propositions de prix pour les principaux équipements et les services d'entrepreneurs en fabrication et en construction du Mali.

Description	\$
Équipement minier	8 341 645
Concentrateur	26 042 331
Infrastructure et services	8 272 260
IAGC	5 118 748
Imprévus	5 147 189
Dépenses en immobilisations	52 922 173

Extraction du minerai, production et alimentation de l'usine

Les estimations du projet se fondent sur un débit d'alimentation de 5 200 tonnes de minerai par jour au concentrateur. Aucun dynamitage ne sera nécessaire avant l'extraction, puisque seulement la première couche d'environ 70 à 80 mètres de profondeur sera minée dans la saprolite. D'ailleurs, environ 12 % du minerai de saprolite devra être concassé et acheminé au broyeur à boulets pour que 80 % du minerai soit réduit en particules inférieures à 150 micromètres; le reste sera directement envoyé à la lixiviation par cyanuration.

Bumigeme recommande à Robex de prévoir d'autres dépenses en immobilisations secondaires pour améliorer la flexibilité du projet. Notamment, l'ajout d'un circuit de concentration gravimétrique visant à récupérer entre 15 et 20 % d'or améliorerait les conditions de lixiviation





pour le minerai restant et pourrait faire passer la capacité de production de 5 200 tonnes à 6 000 tonnes par jour.

Par ailleurs, l'ajout d'un épaississeur permettrait de récupérer un plus grand volume d'eau aux fins de réutilisation dans le processus de traitement; le passage du minerai dans un deuxième épaississeur et un groupe de cyclones avant le traitement de lixiviation par cyanuration permettrait aussi de mieux contrôler la densité de pulpe. Ces dépenses additionnelles en capital compléteraient bien l'usine initiale, et l'augmentation de la capacité à 6 000 tonnes par jour les justifierait pleinement. Robex a confié à Bumigeme le mandat de préparer un addenda à cet effet.

Réserves et ressources minérales

Le programme d'exploration de Nampala a été supervisé par M. Jacques Marchand, ingénieur géologue. Met-Chem a revu le travail, les données et les analyses, puis a confirmé l'estimation des ressources qui seront utilisées pour la préparation des réserves minérales. Notons que M. Marchand est une personne qualifiée indépendante en vertu de la norme canadienne 43-101.

Ressources minérales de Nampala (mesurées et indiquées)*

Teneur de coupure g/t – Au	Tonnes (en millions)	Teneur en or g/t	Or contenu (once troy)	Туре
0,3	2,67	0,48	41 103	Cuirasse latéritique
0,3	15,15	0,71	347 997	Saprolite
0,3	17,82	0,68	389 100	Total
0,3 0,4	17,82 1,55	0,68 0,57	389 100 28 538	Total Cuirasse latéritique
,	,	•		Cuirasse

^{*}Il est à noter que la dernière mise à jour concernant les ressources mesurées et indiquées a confirmé la présence de plus de 523 000 onces de minéral aurifère oxydé à une teneur de coupure de 0,3 g/t (chiffres annoncés dans le communiqué du 20 septembre 2011).





RÉSERVES MINÉRALES

Parmi les ressources minérales mesurées et indiquées, la réserve minérale est la partie visée par le plan final de la carrière et dont les métaux précieux permettront de rentabiliser le traitement. L'estimation suivante, concernant la réserve minérale présentée dans l'étude de faisabilité, a été préparée par Met-Chem.

Réserve minérale (teneur de coupure de 0,3 g/t)

Туре	Tonnes (millions)	Teneur en or (g/t)
Confirmée	12,17	0,77
Probable	5,15	0,55
Total	17,35	0,70
Stérile	9,5	

PLAN MINIER

Le minerai sera extrait sur une période de dix (10) ans pour une production totale de 345 410 onces d'or, calculée d'après un taux de récupération de 88 % à l'étape du broyage. Le taux de production visé est de 5 200 tonnes par jour sur une période de 350 jours par année, pour un total de 1,8 Mt par année. Le taux de découverture est de 0,55 stérile/minerai. Pendant les huit premières années d'exploitation, 2,75 Mt de minerai à faible teneur de 0,35 g/t seront acheminés à la pile de stockage en vue de leur traitement au cours des deux dernières années (années 9 et 10).

Aucun dynamitage ne sera nécessaire pendant les dix (10) années de vie de la mine, puisque seuls le saprolite et la couche superficielle seront exploités; cela aura pour avantage de limiter le nombre de pièces d'équipement sur le site. La production de minerai et de stérile peut être accomplie simplement à l'aide d'un bouteur ainsi que d'une excavatrice et d'une chargeuse d'une capacité de 4 mètres cubes chacune. Le transport du minerai et du stérile sera assuré par cinq camions d'une capacité de 41 tonnes. On estime le coût de production à 2,44 \$ par tonne de minerai (y compris les stériles).

Au 21 novembre 2011, l'étude a été présentée aux autorités maliennes concernées afin d'obtenir le permis d'exploitation. Le permis final a été obtenu le 2 avril 2012.

En plus de ces résultats intéressants, le projet de Nampala offre un potentiel important d'augmentation des ressources. À cet effet, un programme de forage vers le sud sur l'extension inexplorée de 2,4 km a été entrepris. En septembre 2011, Robex a annoncé qu'elle a complété sa campagne de forages au diamant avec l'exécution d'un sondage à 300 mètres au sud de la





zone minéralisée, qui a permis de démontrer une possible ouverture au sud. Ce sondage, totalisant 100,5 mètres, a révélé une teneur de 0,57 g/t dans son ensemble, incluant 11 mètres à 1,45 g/t et 4 mètres à 2,18 g.

Au cours du l'exercice 2011, un montant de 3 309 489\$ a été dépensé sur le permis de Mininko et ce montant a été capitalisé au bilan à titre de frais d'exploration reportés. Au cours de 2011, plus de 8 000 mètres de forage ont été effectués sur Mininko afin, d'une part, permettre le nouveau calcul de ressources en septembre 2011 et, d'autre part, de réaliser une campagne de forages RC de 3 500 mètres en fin d'année 2011 dont les résultats ont été rendus publics le 19 avril 2012 (voir communiqué de presse sur www.robexgold.com).

Pour l'année 2012, Robex continue son programme d'exploration sur le projet Nampala avec 12 000 mètres de forages prévus pour resserrer la maille de forage au sud à l'est du dépôt. Au 19 avril, les travaux concernant le parc de rejet ainsi que l'ingénierie de détail des bâtiments (bureaux administratifs, garage, entrepôt, sécherie, etc.) étaient en cours.

Le rapport complet, en français, de l'étude de faisabilité du projet Nampala est maintenant disponible pour consultation sur le site web de Robex au www.robexgold.com

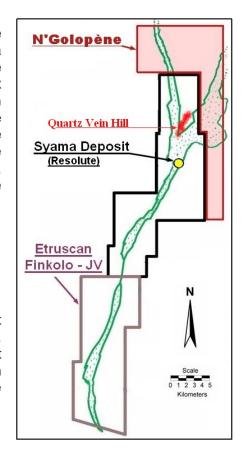
PERMIS KAMASSO

Ce permis est immédiatement adjacent au sud de celui de Mininko. Il couvre 220 km² sur le prolongement sud de la séquence stratigraphique et structurale dans lesquelles se trouve le gisement de Nampala, plus au nord-est. Les travaux complétés antérieurement à 2008 ont permis de mettre en évidence une anomalie géochimique dans les sols combinée à une anomalie de géophysique en polarisation provoquée nommée Sikoro. En 2009, 700 mètres de forages ont été complétés pour un montant d'environ 20 000\$. En 2011, aucun travaux d'importance n'a été réalisé sur cette propriété et aucun n'est prévu en 2012.

PERMIS N'GOLOPÈNE

Proximité stratégique du gisement syama

Le permis N'Golopène jouxte au nord et à l'est le gisement Syama détenu par Resolute Mining Ltd. Ce gisement, contenant pas moins de 6,0 millions d'once d'or (réserves et ressources combinées), a récemment été remis en production au cours de l'année 2009 par la société minière australienne Resolute.







En 2007, N'Golopène a fait l'objet de travaux de sondages (RC) durant le premier trimestre mais ceux-ci n'ont pas donné de résultats probants. Les sondages ont été implantés le long d'un axe Nord-Sud qui après interprétation semble en bordure de l'axe de la minéralisation. Le potentiel du permis demeure tout de même intéressant. Des valeurs significatives, mentionnons l'intersection de **5.39 g/t sur 13m** (forage QVC-148), ont été intersectées par Resolute à moins de 2 km au sud de la limite du permis, dans le secteur Quartz Vein Hill. La découverte du gisement Tabakoroni de la propriété Finkolo (coparticipation Etruscan/Resolute) se trouve dans l'extension sud de la mine Syama. Cette découverte démontre bien le potentiel régional de cet axe géologique de minéralisation. Les permis de N'Golopène et Syama, chevauchent tous deux le cisaillement de Syama, une structure aurifère régionale.

En juillet 2011, Robex a annoncé qu'elle a conclu une entente de coentreprise avec Resolute Mining Limited (« Resolute ») permettant à cette dernière d'acquérir jusqu'à 70% d'intérêt dans le permis N'Golopene. Selon les termes de cette entente, Resolute pourra acquérir une première participation de 51% dans la coentreprise en payant un montant initial de 400 000\$ dans les premiers 12 mois, soit en argent, soit en en actions de Resolute, ou soit en combinant les deux. Elle devra ensuite contribuer financièrement aux dépenses de la coentreprise pour un montant total d'un million de dollars durant la période d'acquisition initiale de 2 ans. Après cette période, Resolute pourra choisir d'acquérir 19% additionnel de la coentreprise en investissant 1,5 millions additionnel dans les 2 années subséquentes afin de compléter une étude de faisabilité. En date du présent rapport, Robex a reçu les deux premiers paiement d'un montant total de 200 000\$ australien, relativement à cette entente.

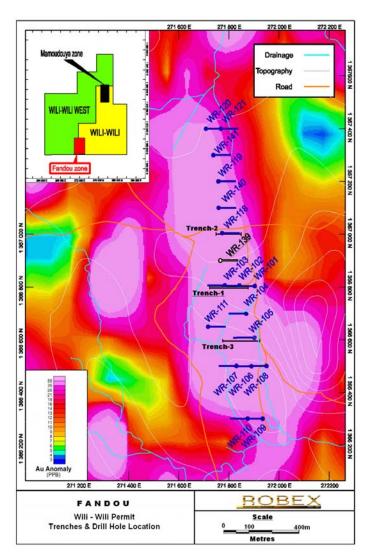
Les travaux ont commencé dans le cadre de cette entente. Des échantillonnages du sol ont été réalisés dans la partie nord du permis d'exploration N'Golopene, à 15 km au nord de Syama. Au total, 576 échantillons ont été prélevés, avec un espacement de 500m x échantillon de 500m, la fermeture à 250m x 500m dans la zone de formation de Syama. En outre, 25 échantillons de roche ont été prélevés dans le coin nord-ouest dans une zone constituée de basaltes et d'argilite silicifiée. Des mises à jour sur les travaux d'exploration effectués par Resolute seront fournies au fur et à mesure qu'elles seront disponibles.





PERMIS WILI-WILI ET WILI-WILI OUEST

Mise à jour d'une nouvelle zone aurifère



Les permis Wili-Wili Est et Ouest sont contigus couvrent et conjointement 270 km². Avec la découverte et mise en valeur de la zone Fandou, ils représentent un actif de premier plan pour Robex. Cette découverte a été faite en 2007 lors d'une campagne de suivi qui comprenait des puits, des tranchées et des sondages RC, le long d'une structure minéralisée kilométrique continue et définie par une anomalie géochimique de sols.

La carte de gauche présente la position des forages sur la structure de plus d'un kilomètre.

L'espacement des sondages variant entre 85 et 200 m, est trop grand pour permettre un calcul de ressources à l'heure actuelle. Les puits d'exploration foncés initialement en 2007 confirment en surface la présence de cette zone. meilleures Les valeurs obtenues d'échantillons prélevés au fond de ceuxci on donné les valeurs suivantes (Au) : P4 (5.0 g/t); P3 (10.7 g/t); P2 (1.2 g/t); P0 (70.6 g/t); P7 (7.3 g/t). La tranchée-01 dans le centre de l'anomalie avait donnée 2,3g/t Au sur 13 m.

Durant le mois de février 2008, des travaux d'exploration consistant au fonçage de 14 puits dans la zone minéralisée ont été complétés là où les forages en RC réalisés en avril 2007 ont donné des résultats en or intéressants, entre autres, le forage WR-139 qui a intersecté une minéralisation de 4,2 g/T sur 22 m. Les meilleurs résultats provenant des puits P-4 et P-10 ont produit 5,9 g/t Au sur 9,0 m et 3,23 g/t Au sur 9,0 m respectivement. De plus, une compilation des structures et des puits d'orpaillage récents et anciens sur une zone de 1,750m x 2,500 m englobant la zone aurifère de Fandou et s'étalant sur les permis Wili-Wili et Wili-Wili Ouest a également fait partie de la campagne de terrain. Cette compilation a permis de conclure que le pendage de la zone Fandou était vertical et que la minéralisation était continue.





Intersections les plus significatives des premiers forages sur Wili-Wili

Section	Métrage N-S		Trou RC	Inters	ection
Northing	Relat.	Cumul.	no.	g/t	m
1367300	0	0	WR-141	0.96	6.0
1367200	100	100	WR-119	1.09	32.0
			incl.	2.15	8.0
1367100	100	200	WR-140	1.35	6.0
1367004	96	296	WR-118	4.44	5.0
1366900	104	400	WR-139	4.20	22.0
1366808	92	492	WR-101	1.15	7.0
1366808			WR-102	2.50	8.0
			&	4.44	4.0
1366808			WR-103	1.19	6.0
1366695	113	605	WR-104	1.06	14.0
			incl.	1.98	5.0
1366610	85	690	WR-105	1.22	8.0
1366500	110	800	WR-106	1.34	3.0
1366500		800	WR-108	1.02	3.0
1366300	200	1 000	WR-110	1.18	3.0

Avec de tels résultats, soulignés par les découvertes réalisées sur un permis adjacent au sud des limites du permis, les permis Wili-Wili constituent l'un des projets les plus porteurs de Robex. Des visites de terrain effectuées au cours des deux premiers trimestres de 2010 ont permis de constater qu'un grand nombre d'orpailleurs a envahi la zone aurifère Hamdalaye située dans le nord des permis. L'exploitation artisanale intense actuelle semble se faire en profondeur sur une série de veines parallèles et porteuses d'or d'orientation nord-sud et qui peut être suivie sur une largeur de pas moins de 275 m. Cette zone, identifiée par un levé de géochimie de sol complété en 1987 par le BRGM, n'a pas fait l'objet de travaux d'exploration depuis l'acquisition des permis par Robex en 2003. L'équipe est très enthousiaste à l'idée d'aller tester cette nouvelle zone prometteuse ainsi que la zone de Fandou située dans la partie sud des permis, anomalie aurifère de 2.8 km X 600 m. découverte lors des travaux exécutés en 2006 et 2007 et un programme de 5 000 mètres de forages a été établi par les géologues de Robex.

Au cours du mois de mai 2010, une des deux foreuses nouvellement acquises par Robex a été mobilisée sur le site des permis Wili-Wili afin de pouvoir débuter la campagne de forages tant attendue. Malheureusement, en raison d'un début de saison des pluies exceptionnellement hâtif, la campagne de forages a dû être interrompue. Un total de 402 mètres de forages en circulation inverse (RC) ont été exécutés sur le permis de Wili-Wili lors de la dernière campagne en 2010. Les résultats de cette campagne ont démontré une teneur de 6,47 g/t sur un mètre (WRC10002) mais les autres résultats n'étaient pas significatifs, variant de 0,01 à 0,24. Une analyse géologique a démontré que le forage au diamant serait plus approprié à ce stade. Une campagne de forages au diamant de l'ordre de 3000 mètres est prévue en 2012. Par contre, celle-ci ne serait réalisée qu'à la conclusion d'un nouveau financement d'importance. Finalement, pour l'année 2011, aucun travail n'a été réalisé sur ces propriétés





PERMIS SANOULA

Impressionnants résultats de forage : 2.32 g/t sur 15m

Le permis de Sanoula est localisé au sud des mines Yatela et Sadiola de classe mondiale opérées par le géant minier AngloGold-Ashanti et au nord par la mine de Loulo, le long de la même structure tectonique appelée "sénégalo-malien". Les forages réalisés par Robex, en 2006 et en 2007, ont permis de tester une anomalie géochimique aurifère située au contact d'un corridor qui montre une anomalie de résistivité persistante.

Une campagne de forages en circulation inversée (RC) de 966 mètres, a été réalisée au printemps 2007. La minéralisation recoupée est contenue dans une formation sédimentaire à tourmaline très déformée. L'or se retrouve essentiellement dans des veines de quartz pyritisées fortement inclinées et dans un encaissant à tourmaline modérément silicifié. Ce type de minéralisation caractérise le gisement de la mine Loulo. Des résultats très significatifs ont été obtenus comme en témoigne le tableau ci-dessous

Tableau des résultats (réinterprété en tenant compte des échantillons composites)

Forage	Échantillon	De	Α	m	g/t
SAR021	300061	75	79	4.0	2.08
SAR022	300963	27	31	4.0	1.13
SAR029	300289	21	36	15.0	2.31
SAR030	300334	72	75	3.0	1.76
SAR059	304344	15	18	3.0	5.97
SAR060	304464	82	84	2.0	1.48
SAR061	304437	42	51	9.0	2.80

Aucuns travaux de terrain n'ont été complétés sur ce permis au cours de 2011 et aucun n'est prévu pour 2012.

PERMIS KOLOMBA ET MOUSSALA

Kolomba et Moussala sont deux permis contigus, situés au sud-est du gisement d'or Loulo. Ils couvrent conjointement 198 km². Entre 2005 et 2007, Robex a exécuté une série de travaux de prospection sur les 2 permis incluant des forages sur des cibles d'anomalie géochimiques en or.

KOLOMBA: Les forages effectués sur les anomalies MM-2, MM-3 et Bilali Santos ont fait ressortir des intersections valables méritant un suivi pour en établir la continuité. Des valeurs aurifères consistantes ont aussi été révélées dans des tranchées creusées dans un secteur ciblé de 40m x 50m :

Tr5: 34m @ 1,03g/t Au
Tr6: 16m @ 1,92g/t Au
Tr7: 34m @ 1,26g/t Au.





MOUSSALA: En 2007, de la cartographie géologique et l'ouverture de deux tranchées, d'une longueur de 100 mètres sur une zone anomale en or située au nord-est du permis, au point de convergence de deux structures identifiées dans le permis Kolomba, au nord de Moussala, ont été entreprises sur la propriété.

Une anomalie géochimique, large de 660 mètres, orientée nord-sud, a été identifiée lors des levés géochimiques. Trois zones anomales sont présentes dont une, plus importante, semble être l'extension des anomalies Bilali et MM-5A identifiées dans Kolomba. Deux zones d'orpaillage se situent dans le secteur nord-est de la concession.

La géologie de la partie sud du permis est différente de celle de la partie nord, et pourrait présenter un potentiel supplémentaire pour une découverte aurifère. Cinq anomalies géochimiques de hautes teneurs réparties sur une bande de 1,5km de largeur sont les cibles principales. Un secteur inexploré de la partie SO du permis est travaillé par des orpailleurs. Ce secteur peu exploré présente beaucoup d'intérêt avec des cibles prêtes au forage.

Aucun travaux de terrain n'ont été faits sur les permis Kolomba et Moussala au cours de 2011 et aucun n'est prévu pour 2012.

PERMIS DIANGOUNTÉ

Le permis Diangounté, couvrant 52,14 km², est reconnu pour l'importance de l'anomalie géochimique aurifère (Klöckner-1989) qui se situe au pourtour du placer La Corne. Cette anomalie régionale est semblable à celles ayant mené, entre autres, à la découverte du gisement Sadiola situé à une trentaine de kilomètres au nord-est. Les levés géophysiques-sol répondent peu ou mal à la faible épaisseur des zones de failles et à la faible densité des veines minéralisées. Le fait que l'or ne soit pas associé à de l'arsenic représente un défi pour l'exploration géochimique de cette propriété.

En mai 2006, une série de 24 forages en circulation inversée (2 079 mètres) distribués sur 4 sections entre-espacées de 200m ont été réalisés, par Robex, dans un secteur d'orpaillage intensif. La minéralisation observée dans les excavations des orpailleurs a été confirmée en profondeur dans les forages. Les riches mais étroits corps minéralisés soulignés par ce programme de forage semblent expliquer la présence proximale du placer La Corne, un important gisement d'or alluvionnaire. Quelques intersections de plus d'un gramme par tonne ont été recoupées dont la meilleure était **24.8 g/t sur 6m**, de 27 à 33m dans le sondage DIR097.

Les forages ont recoupé des veines de quartz associées à d'étroits corridors d'orientation sudest recoupés de failles sub-verticales. Les roches démontrent une intense silicification et séricitisation le long des structures minéralisées et présentent une association de minéraux métalliques composée de pyrite et de chalcopyrite.

En 2011, Robex a découvert sur le permis de Diangounté une nouvelle zone regroupant six filons de quartz minéralisés, présentement exploités par les orpailleurs et non répertoriés sur les cartes de Robex. Ces nouveaux filons font partie d'une anomalie géochimique circulaire



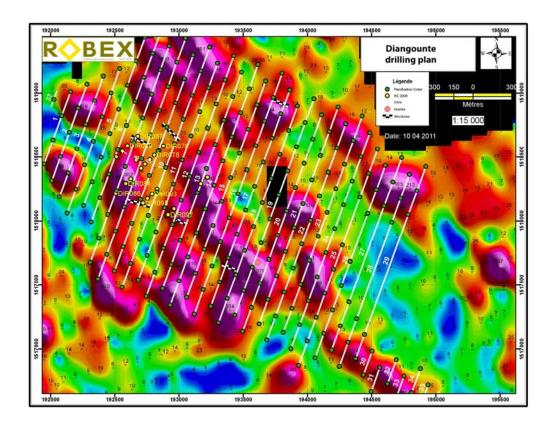


couvrant 8 km², qui élargirait la zone exploitable découverte par Robex au début des années 2000.

Au cours du troisième trimestre de 2011, les activités d'exploration de Robex ont repris après que la mise à niveau des infrastructures ainsi que différents travaux d'ingénieries ont été achevés. Robex n'a malheureusement pu réaliser que quelques forages avant l'arrivée de la saison annuelle des pluies. Au cours de 2012, Robex prévoit réaliser une campagne de forages en effectuant, en priorité, une première série de 20 forages sur les zones les plus prometteuses. Par contre, cette campagne de forage est sujette à une levée de fonds supplémentaires.

Au cours de l'exercice 2011, un montant de 521 492 \$ a été dépensé sur le permis de Diangounté et ce montant a été capitalisé au bilan à titre de frais d'exploration reportés.

Plan de forages - Diangounté







RÉSULTATS D'EXPLOTATION

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011

Le présent rapport, préparé en date du 24 avril 2012, examine la situation financière et les résultats d'exploitation de Ressources Robex inc. (« Robex » ou ou « la Société ») pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010. Le rapport doit être lu conjointement avec les états financiers annuels consolidés et audités et les notes complémentaires y afférentes pour les deux exercices susmentionnés.

Conversion aux IFRS

Comme l'exige le Conseil des normes comptables de l'ICCA, Robex a adopté les normes internationales d'information financière (« IFRS ») dans ses états financiers à partir du 1^{er} janvier 2011, y compris pour le retraitement de son bilan d'ouverture du 1^{er} janvier 2010 et de son bilan de clôture du 31 décembre 2010. La note 23 des états financiers annuels consolidés et audités de Robex du 31 décembre 2011 explique en détail le retraitement des soldes comparatifs de la Société présentés antérieurement selon les PCGR du Canada pour les rendre conformes aux normes internationales.

Changement de monnaie fonctionnelle

En raison de l'adoption des IFRS, en date du 1^{er} janvier 2010, la monnaie fonctionnelle de la société est passée du dollar canadien au franc CFA puisque la majeure partie des dépenses de la société est libellée dans cette monnaie. En effet, les IFRS ont introduit une hiérarchie des critères dans la détermination de la monnaie fonctionnelle. Le changement dans la monnaie fonctionnelle a été comptabilisé sur une base rétrospective en utilisant l'exemption d'IFRS 1 relative aux gains ou pertes de conversions cumulatives tel que décrit à la note 23. Ainsi, ce changement de monnaie fonctionnelle a été appliqué pour les états financiers annuels de 2010 et 2011 ainsi que pour les huit trimestres couvrant ces périodes. La monnaie de présentation des états financiers consolidés est le dollar canadien, à moins que mentionné autrement.

INFORMATIONS FINANCIÈRES CHOISIES

	Au 31 décembre 2011 \$ (IFRS)	Au 31 décembre 2010 \$ (IFRS)	Au 31 décembre 2009 \$ (PCGR)
Revenus	15 924	-	-
Charges	3 594 392	(354 019)	(523 879)
Perte nette	3 578 468	344 709	501 403
Perte nette de base et diluée par action	(0,022)	(0,003)	(0,005)
Écart de conversion IFRS	(299 082)	(1 360 540)	-
Résultat étendu	(3 877 550)	(1 685 466)	(453 640)
Actif total	18 375 365	12 679 866	12 989 814





Faits saillants:

La perte nette pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 a été affectée suite à la conversion IFRS. En effet, pour 2011, les charges inclus un montant net, sans impact monétaire, de 2 005 097 \$ (2 413 433 \$ - 408 336 \$) suite à l'application des IFRS dans le traitement comptable des bons de souscription. Selon cette nouvelle norme, la variation de la valeur marchande des bons de souscriptions doit être affectée comme charge, et ce, lors de l'émission, à chacune des fins de période et lors de l'exercice des bons. Cette charge non monétaire aura donc un impact futur sur les prochains états financiers de la Société, et ce, en fonction de la durée restante des bons et en fonction du prix au marché du titre de Robex.

ANALYSE DES DÉPENSES

Description	Exercices terminée les 31 décembre				
	2011 (IFRS)	2010 (IFRS)	2009 (PCGR)		
	\$	\$	\$		
Administration	259 667	22 342	39 973		
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	506 325	192 375	77 519		
Honoraires	433 938	167 480	184 592		
Intérêts et frais bancaires	5 778	2 970	7 230		
Divulgation et maintien à la Bourse	104 554	50 931	48 927		
Recherche de financement	114 305	46 000	64 000		
Publicité et promotion	154 327	1 924	33 941		
Perte réalisée sur disposition des placements disponibles à la vente		32 625	61 772		
Variation de la juste valeur des passifs financiers (net des gains sur règlement de passifs)	2 005 097	(173 163)	-		
Autres	10 401	10 535	5 925		
TOTAUX	3 594 392	354 019	523 879		

COMPARAISON ENTRE LES EXERCICES 2011 ET 2010

Revenus

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, les revenus se sont élevés à 15 924 \$ comparativement à aucun montant pour 2010. Les revenus proviennent des revenus d'intérêts sur les fonds disponibles.





Charges

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, les frais d'administration se sont élevés à 259 667 \$ comparativement à un montant de 22 342 \$ pour 2010. L'écart entre les deux exercices s'explique principalement par une hausse des charges salariales suite à l'embauche de nouveaux employés ainsi que par une augmentation des frais de déplacements suite aux tournées promotionnelles auprès d'investisseurs et d'institutions financières.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, les coûts de la rémunération en options d'achat d'actions se sont élevés à 506 325 \$ comparativement à un montant de 192 375 \$ pour 2010. En effet, au cours de l'exercice 2011, la société a octroyé 4 700 000 options d'achats d'action comparativement à 2 125 000 en 2010.

Pour l'exercice 2011, les honoraires professionnels se sont élevés à 433 938 \$ comparativement à un montant de 167 480 \$ pour 2010. L'écart entre les deux exercices s'explique principalement par la hausse des frais des honoraires d'administration.

Pour l'exercice 2011, frais de divulgation et maintien à la Bourse se sont élevés à 104 554 \$ comparativement à un montant de 50 931 \$ pour 2010. L'écart entre les deux exercices s'explique principalement par les émissions d'actions réalisées en 2011 ainsi que par l'augmentation du nombre de communiqués de presse émis entre les deux exercices.

Les frais reliés à la recherche de financement ont été de 114 305\$ pour l'exercice 2011 comparativement à 46 000\$ pour 2010. L'augmentation entre les deux exercices est directement attribuable aux financements réalisés au cours de 2011.

Pour l'exercice 2011, les frais de publicité et promotion se sont élevés à 154 327 \$ comparativement à un montant de 1 924 \$ pour 2010. L'écart entre les deux exercices s'explique principalement par l'engagement aux cours de l'exercice 2011 de firmes spécialisées en relations aux investisseurs.

Pour l'exercice 2011, en excluant les postes sans impact monétaire: *Variation de la juste valeur des passifs financiers*, d'un montant net de 2 005 097 \$ (-173 163 \$ en 2010), la perte nette s'élève à 1 573 371 \$ comparativement à un montant de 517 872 \$ pour 2010.

Actif total

31 décembre 2011 par rapport au 31 décembre 2010

Le bilan du 31 décembre 2011 montre un actif de 18 375 365 \$ comparativement à un montant de 12 679 866 \$ au 31 décembre 2010. L'écart entre les deux exercices s'explique principalement par les items suivants :

• Suite à la réalisation en 2011 de deux financements et d'exercice de bons de souscription totalisant 7 345 276 \$, l'encaisse au 31 décembre 2011 s'élevait à 1 559 185 \$ comparativement à 165 376 \$ au 31 décembre 2010.





- Au 31 décembre 2011, les débiteurs s'élevaient à 221 212 \$ comparativement à 28 974 \$ au 31 décembre 2010. L'écart s'explique par une hausse des taxes à recevoir entre les deux exercices.
- Les Droits et titres miniers au 31 décembre 2011, capitalisés au bilan, étaient à 15 815 409 \$ comparativement à 11 791 747 \$ au 31 décembre 2010. L'écart entre les deux exercices s'explique principalement par la capitalisation, durant l'exercice 2011, de frais d'exploration et de développements de nos propriétés. Ces montants ont totalisé 4 067 734 \$ avant l'amortissement des immobilisations corporelles et l'effet de la variation du taux de change. Les travaux d'exploration ont été principalement effectués sur les propriétés de Mininko et de Diangounté.
- Suite à l'achat d'équipements de forage et de véhicules, les fonds affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles ont été de 348 334 \$ au cours de l'exercice 2011.

Dépenses d'exploration et de développement capitalisés

Les dépenses d'exploration et de développement capitalisés à titre de droits et titres miniers se sont élevées à 4 067 734 \$ pour l'exercice de 12 mois terminé le 31 décembre 2011 par rapport à 695 819 \$ pour l'exercice 2010.

Description	Exercices terminée les 31 décembre		
	2011	2010	
	\$	\$	
Acquisition de propriétés	153 192	-	
Encaissement d'option - JV	(99 875)	-	
Dépenses d'exploration	4 014 417	695 819	
TOTAUX	4 067 734 \$	695 819 \$	

L'augmentation entre les deux exercices reflète la volonté de Robex de valoriser sa propriété de Mininko et son gîte Nampala. En effet, au cours de 2011, la Société a poursuivi activement son programme de forage sur Nampala, soit plus de 8000m. Ces forages ont notamment permis à la Société de rendre publique un nouveau calcul de la ressource qui a démontré une hausse substantielle. Finalement, Robex a réalisé et rendu publique en 2011, son étude de faisabilité pour le gîte de Nampala. Cette étude démontre une rentabilité en vue de l'exploitation d'une mine.





Résumé des résultats trimestriels

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(000\$ sauf perte/action)	2011 (IFRS)				2010 ((IFRS)		
Trimestre	T4	Т3	T2	T1	T4	Т3	T2	T1
Revenus	4	5	5	2	0	0	0	0
Perte nette	(2 559)	(359)	(387)	(273)	(72)	(31)	(135)	(107)
Perte nette (par action)	(0,016)	(0,002)	(0,002)	(0,002)	(0,001)	(0,000)	(0,001)	(0,001)

La perte nette pour le 4^e trimestre terminé le 31 décembre 2011 inclus un montant net, sans impact monétaire, de 2 005 097 \$ suite à l'application des IFRS dans le calcul des bons de souscription. Cette charge non monétaire aura donc un impact futur sur les prochains états financiers de la Société, et ce, en fonction de la durée restante des bons et en fonction du prix au marché du titre de Robex.

Pour le 4^e trimestre de 2011, en excluant le poste sans impact monétaire: *Variation de la juste valeur des passifs financiers*, d'un montant net de 2 005 097 \$ (-173 163 \$ en 2010), la perte nette s'élève à 554 912 \$ comparativement à un montant de 245 710 \$ pour la période correspondante de 2010. Ainsi donc, en excluant le poste : *Variation de la juste valeur des passifs financiers*, la perte trimestrielle a été relativement constante au fil des trimestres en 2011





Quatrième trimestre

ANALYSE DES DÉPENSES

Description	Quatrième trimestre se terminant 31 décembre		
	2011 (IFRS)	2010 (IFRS)	
	\$	\$	
Administration	86 942	6 710	
Coût de la rémunération en options d'achat d'actions	180 105	104 625	
Honoraires	157 509	44 518	
Intérêts et frais bancaires	1 507	975	
Divulgation et maintien à la Bourse	27 142	13 805	
Recherche de financement	30 543	41 000	
Publicité et promotion	60 535	(663)	
Perte réalisée sur disposition des placements disponibles à la vente		32 625	
Variation nette de la juste valeur des passifs financiers	2 005 097	(173 163)	
Autres	14 760	12 481	
TOTAUX	2 564 140	82 913	

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2011, en excluant le poste sans impact monétaire: *Variation de la juste valeur des passifs financiers*, d'un montant net de 2 005 097 \$ (-173 163 \$ en 2010), la perte nette s'élève à 554 912 \$ comparativement à un montant de 245 710 \$ pour la période correspondante de 2010. L'écart s'explique principalement par les facteurs suivants: Les honoraires professionnels ont augmenté de 112 991 \$ parce que la société a engagé des frais supplémentaires relatifs à la conversion IFRS des états financiers et qu'elle a engagé des montants plus importants pour les honoraires d'administration. L'augmentation de 80 232 \$ des frais d'administration s'explique par l'arrivée de nouveaux employés et par une augmentation des frais de déplacement suite aux tournées promotionnelles auprès d'investisseurs et d'institutions financières. Les coûts de la rémunération en options ont augmenté de 75 480 \$ au cours du 4^e trimestre de 2011 puisqu'en novembre 2011, la société a octroyé 1 800 000 options à ses dirigeants et administrateurs. La dépense de publicité et promotion a augmenté de 61 198\$ par rapport à la dépense du quatrième trimestre de 2010 suite à l'embauche d'entreprises pour prendre en charge les services de relation avec les investisseurs.





SITUATION DE LA TRÉSORERIE ET SOURCE DE FINANCEMENT

États consolidés des flux de trésorerie	Exercices terminée les 31 décembre	
	2011	2010
	\$	\$
Exploitation	(1 282 245)	(264 493)
Investissement	(4 428 968)	(1 306 453)
Financement	7 110 502	1 369 593
TOTAUX	1 393 809	(195 192)

Les flux utilisé requis à l'Exploitation ont été, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, de 1 282 245 \$ comparativement à 264 493 \$ pour l'exercice 2010. Cette variation s'explique principalement par la hausse de la perte entre les deux exercices.

Les flux utilisés pour les activités reliées à l'Investissement ont été, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, de 4 428 968 \$ comparativement à 1 306 453 \$ pour l'exercice 2010. Cette variation s'explique principalement par la hausse des frais capitalisés d'exploration et de développement de nos propriétés, entre les deux exercices.

Les flux générés par les activités reliées au Financement ont été, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, de 7 110 502 \$ comparativement à 1 369 593 \$ pour l'exercice 2010. Cette variation s'explique principalement la réalisation de deux financements et d'exercice de bons de souscription, totalisant 7 345 276 \$, en 2011

Les activités d'exploitation, de financement et d'investissement pour 2011 se sont traduites par une augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 1 393 809 \$ versus une diminution nette de 195 192 \$ en 2010.

À la fin de l'exercice terminé le 31 décembre 2011, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'établissaient à 1 559 185 \$ (165 376 \$ au 31 décembre 2010).

Compte tenu de la situation actuelle de ses liquidités, Robex considère qu'elle dispose de ressources suffisantes immédiatement accessibles pour honorer ses engagements actuels en ce qui a trait aux dépenses d'exploration et aux besoins du siège social et aux besoins administratifs de la Compagnie pour au moins pour la prochaine année. De plus, Robex n'a pas de dette à long terme.





La société est considérée comme une société d'exploration et elle doit donc obtenir du financement régulièrement afin de poursuivre ses activités d'exploration. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

QUATRIÈME TRIMESTRE – analyse de la trésorerie

Les facteurs suivants expliquent la variation de la trésorerie au quatrième trimestre de 2011

- La société a émis 7 984 101 actions suite à l'exercice de bons de souscription pour un montant en espèces de 1 007 272 \$.
- Les dépenses capitalisées d'exploration et de développement des permis ont augmenté au cours du quatrième trimestre de 2011 d'un montant de 481 333 \$ (avant l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et l'effet de la variation du taux de change) principalement suite aux travaux effectués sur la propriété de Mininko.

Sommaire du capital-actions, options et bons de soucriptions

À la date de ce rapport (24 avril 2012), les états financiers montrent :

- 186 733 871 actions ordinaires étaient émises (31 décembre 2011 172 168 950 ; 31 décembre 2010 120 349 623 actions ordinaires).
- 6 825 000 options étaient attribuées à des prix variant entre 0.12 \$ et 0.275 \$, venant à échéance de 2013 à 2017 (31 décembre 2011 6 525 000 ; 31 décembre 2010 2 025 000). Chaque option permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société.
- 23 609 614 bons de souscription étaient émis à des prix d'exercice allant de 0.18 \$ à 0.35 \$ avec des délais d'expiration allant d'octobre 2012 à mai 2014 (31 décembre 2011 16 213 271; 31 décembre 2010 36 538 076). Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société.





INFORMATIONS SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

VARIATION DU CAPITAL-ACTIONS pour la période allant du 1 ^{er} janvier 2011 au 24 avril 2012			
Description	Nombre d'actions	Montant \$	
Au 31 décembre 2010	120 349 623	25 192 788	
Émission en février 2011	23 243 075	2 585 800	
Émission au cours des trois premier mois de 2011 suite à l'exercice de bons de souscription	8 492 250	1 551 380	
Émission en mai 2011	5 555 555	1 310 000	
Émission en avril, mai et juin 2011 suite à l'exercice de bons de souscription	4 790 500	1 247 923	
Émission en septembre 2011 suite à l'exercice de bons de souscription	1 753 846	380 615	
Émission en octobre et novembre 2011 suite à l'exercice de bons de souscription	7 984 101	2 050 822	
Émission en mars 2012	13 967 699	3 113 399	
Émission en 2012 suite à l'exercice de bons de souscription	347 222	72 291	
Émission en 2012 suite à l'exercice d'options d'achat d'action	250 000	60 750	
	186 733 871	37 565 768	





INFORMATIONS SUR LES OPTIONS EN CIRCULATION

VARIATION DES OPTIONS EN CIRCULATION pour la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 24 avril 2012 Prix moyen de Nombre levée Date d'options \$ Au 31 décembre 2010 2 025 000 0,15 Octroyées en février 2011 600 000 0,16 Octroyées en avril 2011 1 000 000 0,235 Retirées en juin 2011 0,16 $(200\ 000)$ Octroyées en juillet 2011 0,24 1 300 000 Octroyées en novembre 2011 0,253 1 800 000 Octroyées en 2012 0,236 700 000 Exercées en 2012 $(250\ 000)$ 0,15 Retirées ou échues en 2012 0,262 $(150\ 000)$ Au 24 avril 2012 6 825 000 0,231 Pouvant être levées 6 450 000 0,21





OPTIONS ATTRIBUÉES ET EXERÇABLES Aux dirigeants, administrateurs, employés et fournisseurs de service au 24 avril 2012

Attribués	Exerçables	Prix (\$)	Date d'expiration
400 000	400 000	0,16	15 février 2013
500 000	125 000	0,275	4 novembre 2013
375 000	375 000	0,12	15 février 2015
250 000	250 000	0,14	24 mai 2015
250 000	250 000	0,17	16 juin 2015
875 000	875 000	0,15	4 novembre 2015
1 000 000	1 000 000	0,235	14 avril 2016
1 175 000	1 175 000	0,24	24 juillet 2016
1 300 000	1 300 000	0,245	28 novembre 2016
200 000	200 000	0,25	8 janvier 2017
500 000	500 000	0,23	6 février 2017

La juste valeur de ces options a été estimée au moyen du modèle Black Scholes d'évaluation du prix des options utilisant les hypothèses suivantes: durées moyennes pondérées estimatives des options de 5 ans, taux d'intérêts sans risque de 0,93 % à 2.78 %, volatilité variable selon la date d'attribution et aucun dividende prévu.





INFORMATIONS SUR LES BONS DE SOUSCRIPTION EN CIRCULATION

VARIATION DES BONS DE SOUSCRIPTION EN CIRCULATION pour la période allant du 1 ^{er} janvier 2011 au 24 avril 2012			
Date	Nombre de bons	Prix moyen de levée \$	
Au 31 décembre 2010	36 538 076	0,13	
Émission en février 2011	11 830 537	0,18	
Exercés au cours du premier trimestre de 2011	(8 492 250)	0,13	
Bons échus en février 2011	(13 299 330)	0,15	
Émission en mai 2011	4 166 665	0,30	
Exercés en avril et mai 2011	(4 790 500)	0,12	
Exercés en septembre 2011	(1 753 846)	0,12	
Échus en octobre 2011	(1 980)	0,05	
Exercés au cours du quatrième trimestre de 2011	(7 984 101)	0,13	
Émissions en mars 2012	7 743 565	0.35	
Bons exercés en 2012	(347 222)	0,15	
Au 24 avril 2012	23 609 614	0,26	

Les caractéristiques des bons de souscription sont les suivantes :

Nombre	Prix d'exercice \$	Date d'expiration
1 038 461	0,18	Octobre 2012
10 660 923	0,18	Février 2013
2 777 777	0,30	Mai 2013
6 983 850	0,35	Septembre 2013
759 715	0,23	Septembre 2013
1 388 888	0,30	Mai 2014
23 609 614		





OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les résultats 2011 comprennent un montant de 166 000 \$, (69 000 \$ en 2010) engagé auprès des administrateurs et dirigeants et de sociétés contrôlées par eux. Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie par les apparentés. Ces frais constituent un loyer de 12 000 \$ ainsi que des honoraires d'administration de 154 000 \$ payés à une société contrôlée par un dirigeant.

Le tableau ci-dessous résume, pour les exercices respectifs, la rémunération totale versée à un administrateur et au principal dirigeant ayant l'autorité et la responsabilité de planifier, diriger et contrôler les activités de la société:

	31 décei	31 décembre	
Rémunérations des principaux dirigeants	2011	2010	
Salaires	7 673	-	
Rémunération en options d'achat d'action	<u>278 411</u>	<u>46 500</u>	
·	286 084	46 500	

ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

En janvier 2012, la société a émis 200 000 options d'achat d'action à un employé. Chaque option donne droit à son détenteur d'acheter une action ordinaire au prix de 0.25 \$ jusqu'en janvier 2017.

En février 2012, la société a émis 500 000 options d'achat d'actions à un employé. Chaque option donne droit à son détenteur d'acheter une action ordinaire au prix de 0.23 \$ jusqu'en février 2017.

En mars 2012, la société a émis 13 967 699 unités au prix de 0.23 \$ l'unité. Chacune de ces unités étant composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription. Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société au prix de 0,35 \$ jusqu'en septembre 2013. Un total de 759 715 options de rémunération a été émis aux placeurs et à un intermédiaire. Chaque option de rémunération confère le droit à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la société à un prix de 0,23 \$ jusqu'en septembre 2015.

La société a obtenu en février 2012 une autorisation du Directeur Nationale de la Géologie et des Mines de réaliser dans un délai raisonnable les travaux d'ouverture de voies d'accès du parc à rejet, le halde stérile et le halde à basse teneur afin de tester sur la propriétés de Mininko le comportement des ouvrages en saison pluvieuse. La durée de validité de l'autorisation est fixée à neuf mois, soit en novembre 2012.

Le 3 avril 2012, la Société a reçu son permis d'exploitation d'or et des substances minérales à Nampala. Ce permis d'exploitation, valide pour une durée de 30 ans, est la suite et le complément du permis obtenu en février 2012 qui permettait à Robex de commencer les travaux de construction nécessaires pour mettre le site en production





En mars 2012, la filiale en propriété exclusive Resource Robex Mali S.A.R.L. s'est vue renouvellé son permis de recherche et d'exploration sur la propriété de Mininko.

En février 2012, la gouvernement de la République du Mali a renouvellé le permis de la propriété de Kolomba pour une période de trois ans. Le permis de recherche et d'exploration de la propriété de Sanoula a été attribué le 2 février 2012

Le 22 mars 2012, le gouvernement du Mali a été renversé par la junte militaire et a forcé la démission du président. Le 12 avril, un président intérimaire a été mis en place. La Société annonçait le 27 mars 2012 qu'elle poursuit ses travaux sur le gisement de Nampala tel que prévu, et que les événements survenus à Bamako dans les derniers jours n'interfèrent pas avec la continuité du projet jusqu'à maintenant

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRES (« IFRS »)

Le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé en février 2008 que les Normes internationales d'information financière (IFRS) ont remplacé les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les sociétés ouvertes pour les périodes comptables débutant le 1^{er} janvier 2011 et après cette date. Les divulgations concernant la transition des PCGR du Canada aux IFRS sont incluses à la note 23.

Ces états financiers consolidés qui sont conformes aux IFRS concernent la période couverte par les premiers états financiers annuels consolidés faits conformément aux IFRS de la société à être présentés conformément aux IFRS pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011. L'an dernier, la société a préparé ses états financiers annuels et intérimaires consolidés conformément aux PCGR du Canada.

INSTRUMENTS FINANCIERS

a) Juste valeur des instruments financiers

La société possède et assume des actifs et passifs financiers tels que de l'encaisse et équivalent de trésorerie, des débiteurs ainsi que des créditeurs et des bons de souscriptions. La juste valeur de l'encaisse et équivalent de trésorerie, des débiteurs et des créditeurs se rapproche de leur valeur comptable puisque que ceux-ci se réaliseront ou seront réglés dans une échéance rapprochée. La juste valeur des bons de souscription est déterminée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes.

Le tableau suivant fournit une analyse des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur subséquemment à l'évaluation initiale. Les instruments financiers sont regroupés en niveaux de 1 à 3 selon le degré dans lequel la juste valeur est observable.





- Niveau 1: évaluation à la juste valeur fondée sur les prix cotés (non rajustés) dans des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2: évaluation à la juste valeur fondée sur des données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3: évaluation à la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation incluant une partie importante de données relatives à l'actif ou au passif et qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

				31.12.2011
				Total des passifs
				financiers à la
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	juste valeur
Passifs financiers				
Bons de souscriptions	-		655 739	655 739
				31.12.2010
				Total des passifs financiers à la
	NP 4	NE	NE O	
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	juste valeur
Descite financiare				
Passifs financiers				
Bons de souscriptions			266 700	266 700
				1 ^{er} janvier 2010
				Total des actifs
				et passifs
				financiers à la
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	juste valeur
Actifs financiers				•
Placements	9 900			9 900
Passifs financiers				
Bons de souscriptions			533 000	533 000





Le tableau suivant présente les variations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et évalués selon les paramètres du niveau 3 :

Bons de souscriptions	2011	2010
	\$	\$
Solde au 1er janvier	266 700	533 000
Octroyés au cours de l'exercice	793 698	226 700
Exercés au cours de l'exercice	(2 385 465)	(266 190)
Échus au cours de l'exercice et inscrit au résultat net	(408 336)	
Variation de la juste valeur au résultat net Effet de la variation du taux de change présenté au résultat	2 413 433	(173 163)
étendu	(24 291)	(53 647)
Solde au 31 décembre 2011	655 739	266 700

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et 2 et entre le niveau 2 et 3 au cours de l'exercice.

b) Risques de marché

La société est exposée à la fluctuation des cours du prix de l'or, de la devise américaine ainsi que du dollars canadien, par rapport au franc CFA. La société ne gère pas son exposition à ces risques par l'utilisation d'instruments financiers dérivés et par des contrats de vente à terme. Les risques ainsi que la gestion de ces risques sont demeurés les mêmes par rapport aux exercices précédents.

Risque de change

Au 31 décembre 2011, la société détient uniquement de l'encaisse et des équivalents de trésorerie en dollars canadiens totalisant 1 500 189 \$ CAN, 161 909 \$ CAN au 31 décembre 2010 et et 339 259 \$ CAN au 1er janvier 2010.

Au 31 décembre 2011, la société détenait des passifs financiers nets d'environ 237 031 \$ et des actifs financiers nets d'environ 280 208 \$. Une variation de 1 % du taux de change entre le dollar canadien et le franc CFA aurait entraîné une variation de 2 220 \$ des passifs nets et du résultat de la société et une variation 1 312 \$ de l'actif net et du résultat de la société. Cette analyse repose sur l'hypothèse que toutes les autres variables demeurent constantes.

c) Risque de crédit

Les instruments financiers qui exposent la société à des concentrations de risque de crédit comprennent les débiteurs. La société évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour perte en se fondant sur la valeur de réalisation estimative.





d) Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse afin de s'assurer que la société dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

Les créditeurs et charges à payer sont dus au cours du prochain exercice financier. Les bons de souscriptions ont les délais d'expiration suivants :

Nombre	Juste valeur au 31 décembre	Date d'expiration
	2011	
222 222	8 003	mars 2012
1 038 461	31 628	octobre 2012
5 457 847	175 307	février 2013
2 669 076	85 732	février 2013
2 450 000	78 695	février 2013
2 777 777	87 618	mai 2013
209 000	8 615	février 2013
1 388 888	180 141	mai 2014
	655 739	

Risques opérationnels

Incertitude liée aux estimations des réserves et des ressources

Les données relatives aux réserves et aux ressources constituent des estimations fondées sur de l'information limitée acquise par forages et autres méthodes d'échantillonnage. Rien ne garantit que les tonnages et les teneurs anticipés seront obtenus ni que le taux de récupération sera atteint. Les teneurs de minerai réellement récupérées pourraient différer des teneurs estimées pour les réserves et les ressources. De telles données ont été déterminées en fonction de prix de l'or et de coûts d'exploitation présumés. La production future pourrait différer de façon





importante de ce qui est prévu dans les estimations de réserves, notamment pour les raisons suivantes :

- La minéralisation et les formations pourraient différer de celles qui sont prévues par forages, échantillonnages et études similaires;
- · L'augmentation des charges d'exploitation minière et de traitement pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les réserves;
- La teneur des réserves peut varier sensiblement de temps à autre et il n'y a aucune garantie quant à la quantité d'or qui pourra en être récupérée;
- La baisse du cours de l'or pourrait rendre non rentable l'exploitation minière d'une partie ou de la totalité des réserves.

L'un ou l'autre de ces facteurs pourrait entraîner une augmentation des coûts ou une diminution de nos réserves estimatives. Les facteurs à court terme, tels que la nécessité de nouveaux travaux de développement d'un gisement ou le traitement de nouvelles teneurs différentes, pourraient compromettre notre rentabilité. En cas de chute du cours de l'or, nous pourrions être tenus de réduire considérablement la valeur de notre placement dans des propriétés minières ou de retarder, voire d'interrompre, la production ou le développement de nouveaux projets.

Production et coût comptant d'exploitation

Rien ne garantit que les calendriers de production projetés ou prévus ou que le coût comptant d'exploitation estimatif seront respectés. De nombreux facteurs peuvent entraîner des retards ou des accroissements de coûts, notamment des problèmes de main-d'oeuvre, des pannes de courant, des problèmes de transport ou d'approvisionnement et des pannes mécaniques. Notre résultat net dépendra de la mesure dans laquelle les coûts d'exploitation projetés à l'égard de ces mines seront respectés. En outre, des facteurs d'exploitation à court terme, comme le besoin de développement ordonné de corps minéralisés ou le traitement de nouvelles ou de différentes teneurs aurifères, peuvent faire en sorte qu'une exploitation minière ne soit pas rentable au cours d'une période donnée. En outre, nos activités peuvent faire l'objet d'interruptions prolongées imputables aux conditions météorologiques. Des dangers comme des formations inusitées ou imprévues, des éclatements de roches, des pressions, des éboulements, des inondations ou d'autres situations peuvent se présenter au cours des forages et de l'enlèvement de la matière. Notre coût comptant d'exploitation pour produire une once d'or dépend également d'un certain nombre de facteurs, notamment de la teneur des réserves, de la récupération et de la capacité de traitement. Notre rendement futur peut par conséquent différer considérablement du rendement estimatif. Étant donné que ces facteurs sont indépendants de notre volonté, rien ne garantit que notre coût comptant d'exploitation serait semblable d'une année à l'autre.

Nature de l'exploration et de l'exploitation minière

Nos programmes de développement et d'exploration ont une incidence marquée sur notre rentabilité. L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent d'importants risques financiers sur une longue période, que même la combinaison d'une évaluation prudente.





d'expérience et de connaissances ne peut éliminer. Bien que la découverte d'une structure aurifère puisse donner lieu à des rendements importants, peu de propriétés minières qui font l'objet d'une exploration sont en définitive développées en tant que mines. Il peut être nécessaire d'engager des dépenses importantes pour établir et remplacer les réserves au moyen de forages ainsi que pour construire les installations d'exploitation minière et de traitement sur un site. Il est impossible de garantir que nos programmes d'exploration actuels ou projetés sur nos propriétés d'exploration aboutiront à des exploitations minières commercialement rentables. La viabilité économique d'un gisement d'or repose sur un certain nombre de facteurs, dont certains sont liés aux caractéristiques mêmes du gisement, comme la taille et la teneur. la proximité des infrastructures, les coûts de financement et la réglementation gouvernementale, y compris celle qui se rapporte aux prix, aux taxes, aux redevances, à l'infrastructure, à l'utilisation des sols, à l'importation et à l'exportation d'or, au rapatriement des revenus et à la protection environnementale. L'incidence de ces facteurs ne peut pas être évaluée avec précision, mais la combinaison de ceux-ci peut faire en sorte que nous ne recevions pas un rendement du capital investi adéquat. Nos activités sont, et continueront d'être, exposées à tous les dangers et risques habituellement liés à l'exploration, au développement et à la production d'or et qui peuvent tous porter préjudice à la vie des personnes, aux biens et à l'environnement et entraîner une responsabilité légale éventuelle du fait de tout préjudice subi.

Disponibilité d'infrastructures et fluctuation des prix de l'énergie et autres marchandises

Le succès des activités d'exploration et de développement de gisements minéraux dépend de la disponibilité d'infrastructures adéquates. Des routes et des ponts adéquats, ainsi que des sources fiables d'énergie et d'eau sont autant d'éléments importants qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur nos dépenses en immobilisations et nos coûts d'exploitation. Le manque d'infrastructure, les phénomènes météorologiques inhabituels ou rares, les actes de sabotage ou de terrorisme, les mesures gouvernementales ou toute autre forme d'interférence dans l'entretien de ces infrastructures pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur nos résultats d'exploitation. En outre, notre rentabilité serait touchée par le prix du marché et la disponibilité des marchandises qui sont utilisées dans le cadre de nos activités d'exploitation, notamment le diesel, le carburant, l'électricité, l'acier, le béton et les produits chimiques. Les prix de ces marchandises varient en fonction de différents facteurs indépendants de notre volonté. Une augmentation des coûts ou une diminution de la disponibilité des marchandises pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la société financière de la Société et sur ses résultats d'exploitation.

Licences et permis

Nous devons obtenir des licences et des permis auprès de diverses autorités gouvernementales. Nous sommes d'avis que nous possédons toutes les licences et tous les permis nécessaires en vertu des lois et des règlements applicables à l'égard de nos propriétés et que nous sommes actuellement en conformité, à tous les égards importants, avec les modalités de ces licences et permis. Toutefois, ces licences et permis peuvent faire l'objet de changements dans diverses circonstances. Rien ne garantit que nous pourrons obtenir ou conserver toutes les licences et tous les permis qui peuvent être requis pour poursuivre nos





activités actuelles, explorer et développer les propriétés ou entreprendre la construction ou l'exploitation d'installations minières et de propriétés en cours d'exploration ou de développement. Le défaut d'obtenir de nouvelles licences et de nouveaux permis ou de parvenir à conserver ceux que nous détenons déjà pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Risques politiques

Bien que le gouvernement du Mali ait par le passé appuyé le développement de leurs ressources naturelles par des sociétés étrangères, rien ne garantit que ce gouvernement n'adoptera pas à l'avenir des politiques différentes ou de nouvelles interprétations relativement à la propriété étrangère des ressources minérales, aux taux de change, à la protection environnementale, aux relations de travail, au rapatriement des revenus ou au rendement du capital. Toute limite imposée à l'égard du transfert de trésorerie ou autres actifs entre Robex et ses filiales pourrait restreindre notre capacité à financer nos activités d'exploitation, et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. En outre, les régimes d'imposition visant les activités minières dans les territoires étrangers peuvent faire l'objet d'interprétations divergentes et de modifications constantes, et pourraient ne pas prévoir de mesures de stabilité fiscale. Notre interprétation de la loi fiscale et son application à nos transactions et à nos activités pourrait ne pas correspondre à l'interprétation de cette même loi par les autorités fiscales. Par conséquent, les transactions pourraient être contestées par les autorités fiscales et nos activités faire l'objet d'une vérification, ce qui pourrait se traduire par une augmentation importante des impôts et/ou par des pénalités et/ou par des intérêts. On ne peut écarter la possibilité qu'un futur gouvernement adopte des politiques sensiblement différentes ou de nouvelles interprétations qui pourraient aller jusqu'à l'expropriation des éléments d'actif. La possibilité de conflits civils et d'instabilité politique font également partie des risques politiques.

Questions liées aux titres de propriété

Bien que nous n'ayons aucune raison de croire que l'existence et l'étendue d'une propriété minière dans laquelle nous avons une participation pourraient être remises en question, les titres de propriété des propriétés minières peuvent faire l'objet de réclamations éventuelles de la part de tierces parties. Le défaut de conformité à toutes les lois et à tous les règlements applicables, dont le défaut d'acquitter les taxes et les impôts et de réaliser et déposer des travaux d'évaluation, peut invalider le titre sur des parties ou la totalité des propriétés à l'égard desquelles nous détenons des licences et des permis.

Fournisseurs et risque lié aux entrepreneurs externes

Nous dépendons de divers services, équipements, fournitures et pièces pour mener nos opérations. Une pénurie de biens ou de services dont nous avons besoin pourrait entraîner une hausse des coûts ou un retard dans les livraisons, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre calendrier de production ainsi que sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation. De plus, une partie importante de nos activités au Mali pourraient être menée par des entrepreneurs. Ainsi, nos activités pourraient être exposées à un certain nombre de risques, dont certains sont indépendants de notre volonté, notamment :





- · La négociation des contrats avec les entrepreneurs selon des modalités acceptables;
- · L'impossibilité de remplacer un entrepreneur et son équipement d'exploitation dans l'éventualité où l'une ou l'autre
- des parties met fin au contrat;
- · Un contrôle réduit sur les aspects des activités relevant de l'entrepreneur;
- Le défaut de l'entrepreneur de s'acquitter de ses obligations selon les conditions de l'entente contractuelle;
- · L'interruption de l'exploitation dans l'éventualité où un entrepreneur met fin aux activités de son entreprise à la
- suite d'une insolvabilité ou d'autres événements;
- Le défaut d'un entrepreneur de se conformer aux exigences réglementaires et légales applicables, dans la mesure
- · où le respect de ces exigences lui incombe;
- Les problèmes que peut éprouver un entrepreneur dans la gestion de la main-d'oeuvre, de l'agitation ouvrière et
- · d'autres questions liées au travail.

En outre, nous pourrions engager notre responsabilité envers des tiers par suite des actions d'un entrepreneur. La survenance de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Concurrence

Le secteur de l'exploration et de l'exploitation minière est concurrentiel à tous les stades. Nous livrons concurrence à bon nombre d'entreprises et de personnes, y compris des concurrents mieux pourvus en ressources financières, techniques et autres, pour la recherche et l'acquisition de propriétés minières intéressantes, d'équipement et, de plus en plus, pour la recherche de ressources humaines. Rien ne garantit que nous pourrons continuer à concurrencer avantageusement les autres sociétés minières.

Personnel qualifié et personnel clé

Pour que nos activités soient couronnées de succès, nous devons trouver et retenir des employés qualifiés qui possèdent une connaissance approfondie et une expertise du secteur minier. Robex et d'autres sociétés minières se livrent une concurrence pour attirer du personnel qualifié et du personnel clé, et si nous nous trouvions dans l'incapacité d'attirer ou de retenir du personnel qualifié, ou d'établir des stratégies adéquates de planification de la relève, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.





Risques environnementaux

Toutes les étapes de notre exploitation sont assujetties à la réglementation environnementale applicable dans chacun des territoires d'exploitation visés. La législation environnementale évolue vers des normes et une application plus rigoureuses, des amendes et des pénalités accrues pour non-conformité, des études environnementales plus rigoureuses des projets proposés et un niveau accru de responsabilité pour les sociétés ainsi que pour leurs dirigeants, administrateurs et employés. Des risques environnementaux, qui nous sont inconnus à l'heure actuelle et qui ont été causés par d'anciens ou d'actuels propriétaires des propriétés ou par d'anciens ou d'actuels travaux d'exploitation sur les propriétés, peuvent exister sur nos propriétés. Le défaut de se conformer aux lois et aux règlements environnementaux applicables peut donner lieu à des mesures exécutoires et peut comprendre des mesures correctives qui nécessitent des dépenses en immobilisations ou des mesures de redressement. Rien ne garantit que de futurs changements dans les lois et règlements environnementaux et les permis régissant les activités d'exploitation et générales des sociétés minières, le cas échéant, n'auront pas une incidence défavorable importante sur nos activités ou n'entraîneront pas des obligations ou des frais importants pour nous à l'avenir. Nous employons, dans notre processus de production minière, du cyanure de sodium, qui est une substance toxique. Advenant la fuite ou le déversement du cyanure de sodium de son système de confinement, nous pourrions être tenus responsables des travaux de décontamination, lesquels pourraient ne pas être assurés. Bien que toutes les précautions nécessaires aient été prises pour éviter le déversement de matières polluantes dans la nappe phréatique et les milieux naturels, nous pourrions être tenus responsables de risques à l'égard desquels nous ne possédons aucune assurance.

Assurance insuffisante

Bien que nous puissions obtenir des assurances à l'égard de certains risques pour des montants que nous considérons suffisants, l'assurance disponible pourrait ne pas couvrir la totalité des risques potentiels auxquels peut faire face une société minière. Nous pourrions également nous trouver dans l'incapacité de conserver les assurances nécessaires pour couvrir les risques assurables moyennant des primes économiquement acceptables. La couverture d'assurance pourrait en outre ne pas être disponible à l'avenir ou pourrait ne pas être suffisante pour couvrir toute perte résultante. De plus, l'assurance pour certains risques, comme les risques liés à la validité des droits de propriété relatifs à des concessions minières non brevetées et à des sites de broyage, et le risque de pollution et autres dangers découlant de l'exploration et de la production, n'est généralement pas offerte aux sociétés aurifères selon des modalités acceptables. Les coûts éventuels pouvant être associés aux dommages non assurés ou en excès de la garantie ou la conformité aux lois et aux règlements applicables peuvent entraîner des retards importants et nécessiter des sorties de fonds substantielles, ce qui peut avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.





Litiges

Toutes les industries, y compris l'industrie minière, doivent faire face à des poursuites judiciaires, qu'elles soient fondées ou non. Bien que nous croyions qu'il est improbable que des poursuites auraient une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation, rien ne peux garantir que Robex ne fera pas l'objet de telle poursuite

CONTRÔLE ET PROCÉDURES SUR LES INFORMATIONS À FOURNIR

Tel que requis par la politique « Instrument Multilatéral 52-109 », la Société a évalué l'efficacité de ses procédures de contrôle interne et de divulgation d'information en date de la fin d'année terminée le 31 décembre 2011. Cette évaluation a été conduite sous la supervision et avec la participation du président et du chef des opérations financières. À la suite de cette évaluation, le président et le chef des opérations financières ont conclu que les politiques de contrôle et de divulgation d'information étaient adéquates.

La seule situation identifiée lors de cette évaluation est inhérente à toutes les sociétés publiques de faible capitalisation. En tant que société en émergence, la direction de la Société est composée d'un nombre limité de personnes-clés, ce qui crée une situation où la répartition des tâches est limitée et doit être compensée par une supervision plus efficace du président et du chef des opérations financières. La direction de la Société continuera de surveiller de très près toutes les activités financières de la Société et accroître sa supervision dans les secteurs clés. Il est important de noter que cette situation pourrait impliquer que la société doive engager du personnel supplémentaire de façon à accroître la séparation de tâches. Toutefois, les coûts d'opérations supplémentaires qu'engendrerait cette solution pourrait créer un risque financier important en regard à la viabilité de la Société. La direction a donc décidé de divulguer ce risque potentiel dans ses divulgations réglementaires et procéder à l'ajout de personnel supplémentaire seulement au moment où le budget le permettra.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de la société et les autres informations financières contenues dans ce rapport sont la responsabilité des dirigeants de la société et ont été revus et approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux IFRS. Les états financiers renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. Le choix des principes et des méthodes comptables incombe à la direction.

La société maintient des systèmes de contrôle interne conçus pour assurer la pertinence et la fiabilité de l'information financière et la sauvegarde des éléments d'actif.





La direction reconnaît sa responsabilité de diriger les affaires de la société de façon conforme aux exigences des lois pertinentes et des normes et principes financiers reconnus ainsi que de maintenir des normes de conduite convenables dans ses activités.

Le conseil d'administration exerce son rôle de surveillance des états financiers et des autres informations financières par l'entremise de son comité de vérification composé en majorité d'administrateurs qui ne sont pas des membres de la direction de la société.

Les fonctions de ce comité sont d'examiner les états financiers et d'en recommander l'approbation au conseil d'administration, d'examiner les systèmes de contrôle interne et de sécurité de l'information et de tout autre point relatif à la comptabilité et aux finances de la société. Pour ce faire, le comité de vérification rencontre annuellement les vérificateurs externes, avec ou dans la direction de la société, afin d'examiner leur plan de vérification et de discuter des résultats de leurs travaux. Il incombe à ce comité de recommander la nomination ou le renouvellement du mandat des vérificateurs externes.

Les vérificateurs externes, Samson Bélair/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l., nommés par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle, ont vérifié les états financiers de la société et produit un rapport indiquant l'étendue de leur vérification ainsi que leur opinion sur les états financiers.

INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

En matière de gestion de capital, les objectifs de la société sont de maintenir des liquidités adéquates pour supporter les activités prévues. La définition de capital inclut les capitaux propres et la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Les objectifs de la société quant à la gestion du capital sont de maintenir une flexibilité financière dans le but de préserver sa capacité de rencontrer ses obligations financières. La société surveille le capital au moyen de sa consommation de trésorerie mensuelle et ses obligations à court terme liées à ses passifs financiers.

AUTRES INFORMATIONS

Cette discussion et analyse des résultats financiers en date du 24 avril 2012 devraient être lues conjointement avec les états financiers annuels consolidés et audités, pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010, et les notes complémentaires. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus au site web www.sedar.com dans la section des documents déposés par la société.





RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de la société sont la responsabilité des dirigeants de la société et ont été approuvés par le conseil d'administration. Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux IFRS. Les états financiers renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin de s'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement, à tous égards importants.

(signé) André Gagné, président et chef de la direction

(signé) Marc Boisjoli, vice-président – Finances

Québec, le 24 avril 2012

